

Première année

Objectifs de la formation

La sauvegarde du patrimoine s'inscrit à la fois dans la philosophie de "conservation intégrée" prônée par le Conseil de l'Europe et dans une politique de développement durable impliquant les reconversions économique, sociale et culturelle indispensables à la survie de ce patrimoine. Réhabiliter le bâti ancien, lui rendre une valeur d'usage liée à son époque et le restaurer imposent aussi de prendre en compte l'environnement, d'utiliser des techniques et des matériaux traditionnels ou de leur substituer des techniques nouvelles éprouvées et adéquates.

Le Master complémentaire vise à développer les capacités de réflexion et de conceptualisation préalables aux interventions sur l'ensemble du patrimoine architectural, urbain, rural ou paysager. Il prend également en compte l'analyse sociologique et prospective du patrimoine, tant dans les aspects culturels qu'économiques de la conservation intégrée.

Structure et positionnement du programme

L'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité constituent des paramètres essentiels de la formation.

Le Master complémentaire conjoint est le seul, en Communauté française de Belgique, à couvrir globalement le champ de la conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier et de ses spécificités.

L'intégration des savoirs disponibles au sein de toutes les institutions d'enseignement supérieur d'une part, et des compétences de spécialistes de disciplines particulières d'autre part, permet de faire de cette formation un pôle d'excellence.

Le programme comporte deux années d'études (120 crédits). L'étudiant peut être autorisé à répartir une année d'études sur deux années académiques consécutives.

Les modules

Philosophie du patrimoine (11 crédits)

Définitions et concepts - Émergence et évolution de la notion de conservation et des concepts de restauration - Chartes, conventions, déclarations, résolutions et directives internationales - Emplois dans l'histoire de l'architecture - Conservation intégrée et mise en valeur du patrimoine - Problématiques spécifiques à la conservation du patrimoine moderne et contemporain

Histoire et principes de l'architecture (24 crédits)

Les styles : Les spécificités de l'architecture urbaine, les caractères régionaux des architectures rurales - le gros oeuvre : fondations et structures, Etude des matériaux, Techniques spéciales -

Le second oeuvre : Arts d'accompagnement, décors, Matériaux et techniques anciennes de mise en oeuvre, analyse des altérations et pathologies, techniques de restauration

Jardins historiques - Architecture du paysage (7 crédits)

Histoire des jardins et de leur évolution, fouilles archéologiques, conservation et restauration des jardins - Diagnostic spécifique des sols des parcs et jardins, plan de gestion et entretien

Méthodologie des études préalables et techniques de restauration (24 crédits)

Introduction aux études préalables, ressources documentaires et recherche documentaire - Archéologie du sous-sol - Archéologie du bâti - Techniques de relevé, de représentation graphique, de restitution et de simulation - Études sanitaires et diagnostics : Technique de reconnaissance et d'auscultation des matériaux, des structures et des charpentes, Analyse des pathologies des matériaux, des structures et des charpentes (désordres structuraux y compris des sols), Analyse des risques liés aux phénomènes naturels - Techniques de conservation et de restauration : Monument - Vestiges archéologiques - Estimation et gestion des coûts - Aspects économiques du patrimoine

Acteurs institutionnels, législation et procédures administratives (8 crédits)

Institutions internationales et nationales - Législations et procédures administratives : en Région wallonne et en Région Bruxelles-Capitale - Loi sur les marchés publics : exemples pratiques en matière de patrimoine - Normes et développement durable

Méthodologie d'établissement du dossier de restauration et du suivi de chantier (8 crédits) - Masterplan - Projet : Esquisse, avant-projet, cahier spécial des charges, description des postes, fiches d'état sanitaire, modes et codes de mesurage, établissement des métrés et estimations - Travaux : Suivi de chantier, réception (provisoire et définitive) - Entretien et monitoring

Analyses pratiques ; Questions approfondies (9 crédits)

Visites de laboratoires et de centres de recherche - Expertises et études de cas

Travail de fin d'études (29 crédits)

Le TFE est un travail original et individuel, effectué sous la direction de l'un des enseignants. Le choix du sujet est individuel. Il peut être proposé par le(s) promoteur(s). Ce choix qui compte des connaissances acquises au sein de la formation, mais aussi de la formation antérieure du candidat.

L'enseignement

Ce Master complémentaire conjoint est organisé par les 3 Académies universitaires en collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur (Instituts supérieurs d'architecture et Haute École Charlemagne) - sous réserve de leur approbation définitive. Cette nouvelle formation a été créée grâce à l'impulsion de l'Institut du Patrimoine wallon (Centre des métiers du patrimoine de la Paix-Dieu).

L'enseignement est assumé par une équipe de spécialistes issus des trois académies universitaires des instituts supérieurs d'architecture et de la haute école Charlemagne. Des experts extérieurs, praticiens de haut niveau feront également profiter les

étudiants de leur savoir faire en intervenant comme conférencier dans certains modules.

Organisation pratique

Ce master complémentaire l'année académique 2008-2009. Les modules sont organisés de fin septembre à fin avril et les séances ont généralement lieu les mercredis après-midi, jeudis, vendredis et samedis matin (8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30).

Les cours sont dispensés sur les sites des trois académies universitaires et sur le site du centre des métiers du Patrimoine de la Paix Dieu. Les cours sont dispensés.

Admissions et inscriptions

Diplôme requis

Grâce académique d'architecte, de master en ingénieur civil des constructions, en architecte paysagiste en histoire de l'art et archéologie toutes orientations. Possibilité d'admissions sur dossier.

Où s'informer ?

Institut du Patrimoine wallon

Centre des Métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu

af.barthelemy@paixdieu.be

32(0)85/410.365

ou dans les services "Informations" des trois académies universitaires